



DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SECURITE
Direction générale de l'enfance et de la jeunesse
(DGEJ)
**Unité de promotion de la santé
et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS)**

DEPARTEMENT DE LA SANTE ET DE
L'ACTION SOCIALE
Direction générale de la santé (DGS)

AVASAD – Unité PSPS
A l'att. de Mme Dominique Badamassy
Avenue de Rhodanie 60
1014 Lausanne

RECAPITULATIF DES FACTURES ET DES POC/PSO

Ce document est à remettre au plus tard, 1 mois après la fin de votre projet

Un délai absolu de paiement des factures est fixé au 10 décembre de l'année civile lors de laquelle le projet a été mené. Passé ce délai, la prétention au remboursement sera caduque.

Réservé à l'Unité PSPS

Rappel d'information

N° de projet :	Montant octroyé par l'Unité PSPS :
<i>(mentionné sur la lettre de réponse de l'Unité PSPS)</i>	
Titre du projet :	POC octroyée-s par l'Unité PSPS :
Nom d'établissement :	

Récapitulatif des pièces jointes

Nombre de facture-s en pièce-s jointe-s :	Montant total des factures :
Est-ce qu'une ou plusieurs facture-s sont encore en attente ?	OUI NON

Remboursement des pièces jointes

Institution ou personne concernée (nom et prénom) :			
Fonction :	Téléphone :		
Adresse complète :			
Montant à rembourser	CHF		
Coordonnées bancaires	Banque	Poste	N° de compte :
Nom et adresse de l'établissement financier :			
Nom et prénom du titulaire du compte (intitulé exact) :			
IBAN :			
Swift :			

